Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1920)
Heft: 12

Rubrik: Communications des sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Il s'agirait d'une augmentation notable de la cotisation annuelle, mais elle serait compensée par des avantages considérables (achat en gros du matériel nécessaire aux artistes, soin des intérêts économiques des artistes). Le Comité Central prend note de toutes les propositions. On constate la nécessité d'une étude approfondie de tout le problème et on nomme à cet effet une commission, composée de MM. Bocquet, Boss et Liner, qui peuvent s'adjoindre des collègues compétents. Cette commission fera, en temps voulu, un rapport détaillé au Comité Central.

Proposition de Berne: Adjonction de membres laïques au Comité Central. M. Righini se déclare adversaire du changement proposé. Il rappelle que notre excellent ami et conseiller juridique, notre membre honoraire Prof. Roelli, avait déconseillé fortement de composer le Comité Central autrement que par des membres actifs. Nous trouverons toujours des personnes s'intéressant à nous et capables de nous conseiller, sans procéder à un changement dans la direction de la Société qui aboutira certainement à des complications. M. Hermenjat, absent de la séance, avait déjà donné son préavis contraire à la proposition de la Section de Berne lors de l'assemblée de Berthoud. Le Comité Central est donc unanime à se prononcer contre la proposition de la Section de Berne.

Exposition nationale. Les frais excessifs de transport et de montage du Bâtiment démontable mettent en danger l'organisation des Expositions nationales. M. Righini propose de prier la Commission fédérale des Beaux-Arts de demander au Conseil fédéral d'assimiler le Bâtiment démontable aux Bâtiments publics et de mettre à la charge du crédit, affecté à ce dicastère, les frais de transport et de montage du dit bâtiment, et de décharger de cette manière définitivement le maigre Crédit fédéral des Beaux-Arts. Le Bâtiment démontable est indispensable aux artistes suisses.

On propose le mois d'octobre 1921 pour la 9e Exposition de la société.

Proposition M. Schwyzer: Voyages collectifs en Italie. Le Comité Central ne voit à son regret aucune possibilité de réaliser de telles entreprises.

Les statuts de la Section vaudoise sont approuvés.

COMMUNICATIONS DES SECTIONS

Paris. La Section de Paris vient de reprendre son activité, et en plein début un grand deuil la frappe.

On sait que cette section ouvre ses portes non seulement aux membres actifs de notre société, mais à tous les Suisses, qui s'occupent d'art — qu'ils soient établis ici, ou seulement de passage.

Pierre Alin occupait unes des premières places parmi ces amis. Son nom est populaire en France, et beaucoup sont bien surpris d'apprendre qu'il était Suisse.

Musicien, compositeur exquis et imagé, écrivant pour les grands, comme pour les petits, doué d'une belle voix chaude, fort bien éduquée, il fut toujours prêt à nous donner son concours pour les fêtes, organisées par nous pendant la guerre, et où le nom de Bienfaisance ou de Suisse était évoqué.

Pierre Alin était peintre aussi, et l'harmonie de sa vision égalait le charme prenant de sa musique. Exposant avec nous dans nos deux dernières expositions à Paris, il pensait faire bientôt partie de notre société, ses succès au Salon d'automne et chez nous l'ayant encouragé à ne point seulement se faire entendre, mais à montrer aussi en peinture ses œuvres harmonieuses et si réfléchies.

Son talent d'écrivain lui a valu des succès égalant les autres et c'est la conscience qu'il mettait dans tout ce qu'il faisait, qui les lui valait. Je ne mentionne que pour mémoire: La plaquette en vers — Pendant la Guerre — Au Rythme de la vie — et son livre en prose paru cet été — Le Journal de César.

Son rêve était de voir Venise et sa lagune — cette fin d'été il avait enfin pu le réaliser! Ses lettres, pleines des visions de là-bas, nous promettaient de grandes joies à son retour. Mais la lagune, hélas, l'a gardé. Un effroyable accident de chemin de fer sur le pont qui relie Venise à la terre ferme nous l'a ravi en pleine force et jeunesse dans la nuit du 7 au 8 octobre 1920.

Pierre Alin repose au Campo Santo di San Michele à Venise.

Ed. M. Sandoz.

Fédération Suisse des Travailleurs Intellectuels.

La Fédération Suisse des Travailleurs Intellectuels fondée à Berne le 12 juin 1920 par une assemblée de délégués de 9 sociétés et sur l'initiative prise par la Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes Suisses, a confié la rédaction de ses statuts à une commission dont les travaux sont